

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QU'ILS SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la
Bourse.

LE 24 FÉVRIER

L'anniversaire de la République de 1848 est l'anniversaire du suffrage universel. C'est pour cela que nous devons le fêter.

Pour tout le reste, 1848 retardait sur 1789, comme 1870 retardait sur 1848. L'Assemblée constituante monarchique de 1789 fut cent fois mille fois plus démocratique que nos assemblées républicaines d'aujourd'hui. Ceux qui la composaient, le cerveau plein de la philosophie du dix-huitième siècle, le cœur gonflé d'humanité, ne se demandaient pas si les réformes étaient opportunes, mais seulement si elles étaient justes. Et ils agissaient sans hésiter et sans attendre, frappant le mal, édifiaient le bien, rasant le passé, et, sur le terrain déblayé, posant les assises d'un établissement nouveau.

A l'aurore de février, nous eûmes toutes ces espérances. La révolution de Paris s'était étendue à l'Europe entière. A Vienne, à Pesth, à Munich, à Berlin, tous les jeunes gens de la bourgeoisie, unis à la masse du peuple, s'étaient levés. On croyait à la République universelle; on chantait l'indépendance du monde. L'idée d'une fédération des Etats de l'Europe semblait logique à tous. Chaque peuple garderait son autonomie, son génie, sa langue; mais la liberté des échanges remplacerait les frontières, et la paix avec ses bienfaits serait assurée par l'entente commune des nations, basée sur le principe de la souveraineté du peuple.

Un poète, Lamartine, représentait, dans le gouvernement de la République française, cette fraternité des hommes, en même temps qu'un tribun, Ledru-Rollin, y représentait l'égalité des citoyens par le suffrage universel. Un historien, Louis Blanc, avait pris la troisième grande tâche: celle de rechercher les moyens proposés à améliorer le sort des ouvriers.

Hélas! six semaines après la réunion de l'Assemblée qui, par elle-même, grandes Assemblées de 89 et de 92, avait réalisé tous les progrès et tous les rêves, on se battait dans les rues de Paris, et les ouvriers de la première heure, les petits-fils de ceux que Lamartine appelait dans ses *Vivandiers* « les travailleurs du 10 août », tous ces hommes habitués à souffrir, qui devenaient pâles en entendant prononcer un de ces mots: humanité, liberté, justice, tous ces hommes tombaient sous les balles, étaient entassés sur les pontons ou transportés sans jugement!

C'est que la bourgeoisie, à laquelle a défilé de la royauté et de la noblesse avait donné le pouvoir, n'entendait, pas plus en République qu'en monarchie, faire la part du peuple.

Comprendra-t-elle enfin que son salut est dans l'accomplissement de ce devoir? L'échec de 1871 n'a-t-il pas dépassé en horreur celle de 1793? Tant de sang aura-t-il été versé en vain? Les royalistes n'ont-ils pas refait la monarchie; les bonapartistes n'ont-ils pas essayé de

refaire l'empire. Faisons la République, il est grand temps!

Notre constitution est celle d'une monarchie; nos mœurs ressemblent à celles de l'empire; nos impôts sont les impôts d'avant 89 rétablis sous d'autres noms. Les aristocrates de la noblesse continuent à se croire d'une race à part, les aristocrates de l'argent à écraser les pauvres et les aristocrates du talent à faire antichambre chez les altesses.

Où est la justice? où est l'égalité? Et penser qu'il se trouve des républicains pour se dire satisfaits parce que nous avons donné à la France quelques écoles et quelques routes! Penser qu'il se trouve des républicains pour s'effrayer du progrès, pour prêcher l'inaction dans l'attente, pour signaler le « péril à gauche », pour répéter que la sagesse politique consiste à barbotter dans les marécages du passé! Cela dépasse et cela expliquerait toutes les colères si nous n'avions le suffrage universel.

Du moins, mes amis, puisque c'est aujourd'hui son anniversaire et sa fête, confirmons-nous dans notre résolution de travailler ensemble à l'avènement de la démocratie!

TONY REVILLON.

L'AFFAIRE D'OBOK

L'agence Havas communique aux journaux la note suivante, sur l'affaire dont la *Tribune* entretenait hier ses lecteurs :

Aucune dépêche du commandant d'Obok ne signale l'assassinat qui, d'après une correspondance particulière, a été commis, il y a environ trois semaines, par des dansakils sur un soldat français.

Le gouvernement vient de télégraphier à Obok pour avoir des renseignements.

Le *Temps* qui avait le premier mentionné l'assassinat, non pas d'un soldat, mais de trois soldats, répond en ces termes :

C'est par le courrier anglais qu'est arrivée la correspondance dont nous avons publié un extrait, et il est rare, croyons-nous, que nos agents dans la mer Rouge se servent de cette voie pour communiquer avec le gouvernement français; c'est ainsi qu'on doit expliquer l'absence de nouvelles officielles.

Du reste, les renseignements que nous avons donnés émanent d'une personne qui a les plus grands intérêts à être bien informée de ce qui passe à Obok et nous avons la certitude, jusqu'à preuve contraire, qu'ils sont exacts. Nous pouvons même ajouter qu'en raison de l'insécurité dans notre établissement, plusieurs de nos compatriotes, agents des maisons françaises, manifestaient le désir d'être remplacés au plus tôt.

Progrès du Socialisme en Allemagne

On commente beaucoup les progrès des socialistes; tous les principaux membres de ce parti ont réussi à passer au premier tour :

Singer et Hasenclever, à Berlin; Grillemeier, à Nuremberg; Bebel et Dietz, à Hambourg. Ils sont en ballottage dans plusieurs circonscriptions, notamment à Königsberg, à Breslau, à Francfort-sur-le-Main, à Elberfeld, à Dresde et à Lubek.

A Berlin, où les démocrates-socialistes avaient obtenu 68,000 suffrages, ils en comptent aujourd'hui plus de 91,000. Le parti socialiste est donc maintenant numériquement le plus fort dans la capitale, et cela malgré une pression électorale inconnue dans les précédentes

tes élections où cependant elle était déjà bien forte.

Les autres candidats n'ont obtenu, en somme dans Berlin, contre les socialistes que 135,762 voix, qui se répartissent ainsi : 63,884 aux libéraux, 62,333 aux conservateurs, 7,539 aux nationaux-libéraux.

Même progrès à Hambourg, où depuis les dernières élections en 1884, les socialistes ont gagné 13,393 voix.

En résumé, par suite de la répartition arbitraire des circonscriptions électorales, les socialistes perdront quelques sièges dans le Parlement, mais dans le pays ils ont fait des progrès effrayants pour le parti conservateur puisque le dernier scrutin révèle que les forces électorales du socialisme allemand s'élèvent à plus d'un million d'hommes.

Dans aucun pays du monde le socialisme n'est aussi puissant et aussi fortement organisé.

MORALITÉ CATHOLIQUE

Que voulez-vous? nous sommes en République! Quelle moralité pourrait-il y avoir sous un régime qui laïcise les écoles, qui laïcise les hôpitaux, qui laïcise tout, qui supprime le frein de la religion écrit ironiquement dans le *Rappel*, notre confrère M. Vaqueur. La libre-pensée est la mère de tous les crimes. Parlez-moi, pour la pureté des mœurs, des élèves des établissements pieux, des membres des cercles catholiques, etc.

Rousselot est membre du cercle catholique du Sacré-Cœur. Voici quelques traits de sa pieuse existence :

Il existe d'autres cercles que le cœur de Jésus. Rousselot, qui est entrepreneur de serrurerie, et s'était parait-il fabriqué la clef de ces cercles-là. Car nous le voyons en ouvrir trois, coup sur coup.

D'abord, celui d'une jeune fille dont il fait la femme d'un de ses ouvriers sans cesser d'en faire sa maîtresse. Elle le préfère à son mari, qu'elle plante là pour aller vivre avec son amant.

Ensuite, c'est une fillette de treize à quatorze ans; il s'était présenté chez la mère en sa qualité de membre du cercle catholique du Sacré-Cœur et avait été accueilli sans défiance. Quelque temps après l'enfant disparaissait. On la retrouvait dans un hôtel meublé. La mère faisait arrêter le saint homme. Mais des personnes influentes venaient lui faire remarquer que le scandale éclabousserait sa fille, elle se désistait, et Rousselot en était quitte pour la peur.

Un jour, le saint homme était au bal du Moulin-de-la-Galette. M^{lle} Eugénie, couturière, y était aussi. Eugénie avait dix-neuf ans et demie; il n'y avait donc pas danger de procès en détournement de mineure. Le serrurier usa de sa clef; le sacré-cœur d'Eugénie n'était pas un coffre de sûreté; il fut vite ouvert. La semaine suivante, Eugénie était dans ses meubles.

Je me souviens d'un mot profond de je ne sais plus qui : « Les sages vont chercher des femmes au bal, ils n'y en trouvent pas ». Rousselot, qui avait suivi la première partie de ce conseil, eut le tort de ne pas suivre la seconde. Il avait en l'esprit d'aller chercher sa maîtresse au Moulin-de-la-Galette, il eut la bêtise de l'y mener. Il lui arriva ce qu'il méritait. On s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des couturières.

Rousselot n'était pas le seul qui allait chercher sa proie au Moulin-de-la-Galette. Un soir, les yeux de sa mai-

tresse se portèrent sur un joli garçon que les hommes appelaient Eliès et que les femmes appelaient Bébé. Il avait dix-neuf ans, et Rousselot en avait trente-sept. Il ne vint pas un instant à Eugénie l'idée de quitter pour Eliès un serrurier dont la piété consistait à l'entretenir; elle se contenta d'adopter le bébé à l'entrepreneur.

Rousselot le sut, et c'est pourquoi il vint de passer en police correctionnelle et d'être condamné à deux ans de prison.

Un matin, il envoya en course un de ses deux apprentis et dit à l'autre :

— Va chez Eugénie me chercher Bébé.

Bébé venu, il lui présenta un papier :

— Voici un papier que tu vas copier et signer.

C'était un engagement de ne plus connaître Eugénie. Ah! le bon billet!

Bébé ne résista pas. Il se mit à une table et commença la copie. A la deuxième phrase, il entendit un sifflement.

C'était une balle de revolver qui lui passait près de l'oreille.

Il se dressa, se rua sur l'assassin, et tous deux roulèrent sur le plancher. Bébé parvint à se relever, courut à la porte, elle était fermée à clef. Mais pendant qu'il se relevait, Rousselot avait réfléchi. Le coup manqué, c'était le bagne. Il se jeta au coup de Bébé et l'embrassa.

— Pardonnez-moi, je ne le ferai plus!

— Soit, dit Bébé.

Et ils allèrent au prochain cabaret boire ensemble.

Est-ce Bébé qui, malgré l'embrassade et le cabaret, a dénoncé la chose, ou a-t-elle été dénoncée par la dénonciation? Quoi qu'il en soit, voici un monsieur qui marie sa maîtresse à ses ouvriers pour leur prendre leur femme, qui débauche les mineurs, qui assassine, et qui est membre des cercles catholiques du Sacré-Cœur.

Si c'était un libre-penseur qui se fût livré à ces gentillesses, ah! quels cris de tous les journaux de sacristie! Comme ce serait la libre-pensée qui en serait l'auteur! Nous pourrions attribuer à la religion ce qu'ils attribuent à la libre-pensée. Nous leur laissons ce genre de polémique. Nous n'avons pas la bêtise de prétendre que la religion soit l'auteur des détournements de mineurs et des guet-apens, mais nous avons le droit de constater qu'elle ne les empêche pas.

Châtiment d'un Traître

On écrit de Strasbourg, 23 février :

Un incident s'est produit hier soir. Quand M. Fischbach, le directeur du *Journal de l'Alsace*, qui a patronné la candidature de l'allemand Piétri, est entré dans la brasserie Grüber, vers 11 heures du soir : tout le monde s'est levé, on a sifflé et crié « A la porte le renégat »!

D'autres encore criaient « A l'eau les renégats »!

M. Fischbach tremblait de tous ses membres et était très pâle.

LETTRE DE PARIS

Paris, 24 février.

A l'heure même où nous recevions, à Paris, les premiers résultats des élections pour le Reichstag, la question du Tonkin se posait de nouveau devant le Sénat. Entre ces deux faits il semble, au premier abord, qu'aucune corrélation n'existe; mais regardez d'un peu plus près, et vous ne tarderez pas à reconnaître, au contraire, qu'il existe la relation entre notre funeste expédition d'Extrême-Orient et le dénoûment de la

lutte électorale que M. de Bismarck a engagée contre les socialistes, les progressistes et les catholiques.

Tout le monde conçoit sans peine, en effet, que de l'issue de cette consultation du suffrage universel peut dépendre la paix ou la guerre; et c'est pourquoi l'Europe a, depuis trois semaines, les yeux fixés sur l'Allemagne, suivant avec une attention inquiète toutes les péripéties de la campagne électorale, qui, en d'autres circonstances, n'eût excité qu'un intérêt très secondaire.

A l'heure où je vous écris, on connaît déjà le résultat du scrutin dans deux cents circonscriptions environ, et vous savez que le Reichstag ne compte pas moins de 397 députés. Ce qui ressort le plus clairement des résultats connus, c'est l'augmentation du chiffre des voix socialistes, et la certitude dès maintenant acquise, que le prince de Bismarck, disposera d'une majorité dans la nouvelle Chambre. Le septennat militaire sera donc voté, et aussi — ce qui tient le plus au cœur du « chancelier de fer » — les projets de loi attribuant au gouvernement, l'impéril du monopole de l'alcool et celui du tabac.

Les finances de l'empire, en effet, sans être en aussi mauvais état, que celles du royaume de Prusse — lesquelles se trouvent en déficit depuis bien des années — ne se présentent pas sous un aspect très brillant. De nouvelles mesures fiscales s'imposent donc si l'on veut continuer les armements et maintenir la puissance militaire de l'Allemagne à la hauteur où les événements de 1870 l'ont placée. Sans doute, il y a bien le fameux Trésor de Guerre, ce beau milliard en or et en argent qui dort dans la tour de Spandau; mais, M. de Bismarck ne permettra jamais que l'on touche à cette suprême ressource, qui, à ses yeux, fait partie du système défensif de l'Allemagne.

Force est donc de recourir soit à la création de nouveaux impôts et le contribuable d'outre Vosges est déjà accablé de charges, soit à l'institution de monopoles qui, tout en procurant à l'Etat de gros bénéfices, ne porteront préjudice qu'à une catégorie d'industriels et de commerçants. Catégorie fort nombreuse, il est vrai, et très puissante, que celle des fabricants et débiteurs de tabacs et d'eau-de-vie; aussi M. de Bismarck n'aurait-il jamais obtenu de l'ancien Reichstag l'autorisation de créer les deux monopoles à l'aide desquels il compte équilibrer son budget. C'est précisément pour cela que le chancelier de l'empire n'a pas hésité à dissoudre le Parlement, et à substituer à la Chambre des députés, le Reichstag militaire le préoccupe beaucoup moins que le sort de ses indispensables projets fiscaux.

Il faut bien le dire : au point de vue français, le triomphe d'un grand nombre de candidats bismarckiens peut être considéré comme un heureux événement. Peu vous importe, en effet, que le tout puissant ministre de Guillaume ruine à son profit deux des principaux commerces de l'Allemagne. Mais ce qui nous importe extrêmement, c'est que la guerre dont nous étions menacés soit évitée. Or, si j'en crois tous les renseignements venus de Berlin, l'arrivée au Reichstag d'une majorité destinée à appuyer les projets de M. de Bismarck augmente considérablement les chances de paix.

Et c'est ici que se manifeste l'étroite corrélation, que je signalais au début de cette lettre, entre les élections allemandes et la dissolution qui a eu lieu hier au Sénat à propos du Tonkin. Il ressort en effet, de tout ce qui s'est dit au Luxembourg, que l'occupation du territoire conquis sur l'Indo-Chine exigera douze à quinze mille hommes au moins; en outre, une force de dix mille hommes environ doit toujours être prête, en France, à aller combler les vides que les maladies et les insurrections sans cesse renouvelées font dans les rangs du corps expéditionnaire. C'est donc, en chiffres ronds, vingt à vingt-cinq mille hommes — une véritable armée! — complètement immobilisée et qui! faut retrancher de l'effectif de nos forces disponibles.

Qui ne voit combien ces vingt-cinq mille hommes nous feront défaut en cas de conflit avec l'Allemagne! En 1870, nous avions à Rome et à Civita-Vecchia quinze mille soldats; malgré les protestations énergiques et réitérées de l'Italie, l'empereur Napoléon III n'avait voulu retirer cette division, qui continuait à monter la garde autour du Vatican, pour la plus grande satisfaction du pape Pie IX, au moment même où les Prussiens pénétraient en France. Il a bien fallu la rappeler, pourtant, et la faire revenir en toute

hâte des nos premiers désastres. La patrie avait besoin de ces quinze mille hommes, dont l'absence s'était fait cruellement sentir aux combats de Wissembourg, de Forbach et de Reichshoffen, et qui devaient bien tôt former le plus solide noyau de l'armée de Paris.

Cet exemple récent ne devrait jamais, ce me semble, s'effacer de notre mémoire. Nous sommes exposés à regretter amèrement de n'avoir pas en sous la main les troupes excellentes, les soldats d'élite que la marine et l'armée d'Afrique ont fournis pour le Tonkin. D'ailleurs, se peut-on figurer sans alarme la situation qui serait faite à notre corps expéditionnaire au cas où une grande guerre éclaterait en Europe? La Chine se civilise chaque jour davantage; elle instruit ses troupes à l'européenne, les discipline, leur donne des armes perfectionnées, achète sans cesse en Allemagne et en Angleterre des canons et des vaisseaux cuirassés; c'est moins que jamais une quantité négligeable, suivant l'expression malheureuse de M. Challemin-Lacour.

En vue de quelle éventualité s'exécutent tous ces armements, qui coûtent si cher au gouvernement du Cielste Empire et pèsent d'un poids si lourd sur ses finances déjà fort obérées? N'est-il pas évident que si la France se trouvait tout à coup aux prises avec l'Allemagne, la Chine en profiterait aussitôt pour ouvrir les hostilités et lancer sur nos frontières — non encore délimitées — du Tonkin, les armées du Quang-Si et du Yunnan. De sorte qu'au moment où nous aurions besoin sur les Vosges, des quinze mille hommes occupés sur les rives du fleuve Rouge, non-seulement nous ne pourrions songer à les rappeler, mais il faudrait encore leur envoyer des renforts pour les empêcher d'être égorgés ou jetés à la mer. Ces renforts, où les prendrions-nous? Et si, au risque de compromettre la défense du territoire en dégarissant nos lignes, si nous les empruntons à notre armée de l'Indo-Chine, les Allemands, ne l'oublions pas, ont maintenant une marine, qu'ils n'avaient point en 1870; ils peuvent aisément intercepter le canal de Suez, soit en envoyant une escadre s'embarquer devant Port-Saïd, soit beaucoup plus simplement en coulant dans le canal deux ou trois bateaux saisiés. Nos transports chargés de troupes pourraient, il est vrai, passer par le Cap de Bonne-Espérance; seulement ils mettraient cinq mois à arriver dans la baie d'Along, et pendant ces cinq mois, que deviendrait notre corps expéditionnaire, attaqué, enveloppé par les hordes chinoises.

Ce ne sont-là, dira-t-on, que des suppositions; hélas! c'est tout-bête l'histoire de demain. Aussi, puisqu'on veut absolument persévérer dans cette folle et antipatriotique aventure du Tonkin, devons-nous accueillir avec satisfaction le résultat des élections allemandes, puisqu'il éloigne la perspective d'une guerre européenne que nous avons tant de raisons de redouter.

MAURICE RENAUD.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Par fil spécial de « La Tribune »

Conseil des Ministres

Paris, 10 h. 5.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Goblet.

M. Dauphin a annoncé qu'il déposerait demain, sur le bureau de la Chambre, le projet sur la contribution immobilière.

MM. Millaud et Flourens ont été autorisés à constituer une commission extra-parlementaire pour l'étude des questions se rattachant à l'établissement des chemins de fer du Tonkin.

Les ministres se sont ensuite occupés du budget de 1887.

Pour ne pas retarder le vote définitif du budget et éviter de nouveaux douzièmes provisoires, le gouvernement

édition de LA TRIBUNE du 25 Février 1887

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

V

ils eurent repris leurs sabots et leurs cases, les Maheu quittèrent la baraque, à la queue des camarades qui s'en allaient un à un, des lits étaient ralliés. Étienne les vit, Levaque et son gamin se mirent à la bande. Mais, comme ils traversaient le criblage, une scène violente

avait lieu dans un vaste hangar, aux parois noires de poussière envolée, grandes persiennes d'où soufflait un vent de pluie. Les bœufs, étaient versés ensuite en caboteurs sur les trémites, des glissières de tôle; et, à droite

et à gauche de ces dernières, les cribles, armées de la pelle et du râteau, ramassaient les pierres, poussaient le charbon propre, qui tombait ensuite par des entonnoirs dans les wagons de la voie ferrée, établie sous le hangar.

Philomène Levaque se trouvait là, mince et pâle, d'une figure moutonnière de fille cachant le sang. La tête protégée d'un lambeau de laine bleue, les mains et les bras noirs jusqu'aux coudes, elle tirait au-dessous d'une vieille sorcière, la mère de la Pierronne, la Brûlé ainsi qu'on la nommait, terrible avec ses yeux de chat-jaune et sa bouche serrée comme la bourse d'un avaré. Filles s'empoignaient toutes les deux, la jeune accusant l'aïeule de lui ratisser ses pierres, à ce point qu'elle n'en faisait pas un panier en dix minutes. On les payait au panier, c'étaient des querelles sans cesse renaissantes. Les chignons volaient, les mains restaient marquées en noir sur les faces rouges.

— Fous-lui donc un renforcement! cria d'un haut Zacharie à sa maîtresse.

Toutes les criblées éclatèrent. Mais la Brûlé se jeta hargneusement sur le jeune homme.

— Dis donc, saleté! tu ferais mieux de reconnaître les deux grosses dont tu l'as empli!

S'il est permis, une bringue de dix-huit ans, qui ne tient pas debout! Maheu du empêcher son fils de des-

ceindre, pour voir un peu, disait-il, la couleur de sa peau, à cette carcasse.

Un surveillant accourait, les râteaux se remirent à fouiller le charbon.

O n'apercevait plus, du haut en bas des trémites, que les dos ronds de femmes, acharnées à se disputer les pierres.

Dehors, le vent s'était brusquement calmé, un froid humide tombait du ciel gris. Les charbonniers confèrent les épaules, croisèrent les bras et partirent, débordés, avec un roulis des reins qui faisait saillir leurs gros os, sous la toile mince des vêtements. Au grand jour, ils passaient comme une bande de nègres culbutés dans de la vase. Quelques-uns n'avaient pas fini leur briquet; et ce reste de pain rapporté entre la chemise et la veste, les rendait bossus.

— Tiens! voilà Bouteloup, dit Zacharie en ricanant.

Levaque, sans s'arrêter, échangea deux phrases avec son lagueur, gros garçon brun de trente-cinq ans, l'air placide et honnête.

— Ça y est, la soupe, Louis?

— Je crois.

— Alors, la femme est gentille, aujourd'hui?

— Oui, gentille, je crois.

D'autres mineurs de la coupe à terre arrivaient, des bandes nouvelles qui, une à une, s'enfonçaient dans la fosse. C'était la descente de trois heures, en-

core des hommes que le puits mangeait, et dont les équipes allaient remplacer les marchandages des haveurs, au fond des voies. Jamais la mine ne chômait, il y avait nuit et jour des insectes humains fouissant la roche, à six mètres sous les champs de betteraves.

Cependant, les gamins marchaient les premiers. Jeanlin confiait à Bébert un plan compliqué, pour avoir à crédit quatre sous de tabac; tandis que Lydie, respectueusement, venait à distance. Catherine suivait avec Zacharie et Étienne. Aucun ne parlait. Et ce fut seulement devant le cabaret de l'Avantage, que Maheu et Levaque les rejoignirent.

— Nous y sommes, dit le premier à Étienne. Voulez-vous entrer?

On se sépara. Catherine était restée un instant immobile, regardant une dernière fois le jeune homme de ses grands yeux, d'une limpidité verdâtre d'eau douce, et dont le visage noir croustissait encore le cristal. Elle sourit, elle disparut avec les autres, sur le chemin montant qui conduisait au coron.

Le cabaret se trouvait entre le village et la fosse, au croisement des deux routes. C'était une maison de briques à deux étages, blanche du haut en bas à la chaux, égayée autour des fenêtres d'une large bordure bleu ciel. Sur une enseigne carrée, clouée au-dessus de la porte, on lisait en lettres

jaunes : *L'Avantage, débit tenu par Rasseigneur*. Derrière, s'allongeait un jeu de quilles, clos d'une haie vive. Et la Compagnie, qui avait tout fait pour acheter ce lopin, enclavé dans ses vastes terres, était désolée de ce cabaret, poussé en pleins champs, ouvert à la sortie même du Voreux.

La salle, petite, avait une nudité claire, avec ses murs blancs, ses trois tables et sa douzaine de chaises, son comptoir de sapin, grand comme un buffet de cuisine. Une dizaine de chopes au plus étaient là, trois bouteilles de liqueur, une carafe, une petite caisse de zinc à robinet d'étain, pour la bière; et rien autre, pas une image, pas une tablette, par un jeu. Dans la cheminée de fonte, vernie et luisante, brûlait doucement une pâtée de houille. Sur les dalles, une fine couche de sable blanc buvait l'humidité continuée de ce pays trempé d'eau.

— Une chope, commanda Maheu à une grosse fille blonde, la fille d'une voisine qui parfois gardait la salle. Rasseigneur est là?

La fille tourna le robinet, en répondant que le patron allait revenir. Lentement, d'un seul trait, le mineur vida la moitié de la chope, pour balayer les poussières qui lui obstruaient la gorge. Il n'offrit rien à son compagnon. Un seul consommateur, un autre mineur mouillé et barbouillé, était assis de-

vant une table et buvait sa bière en silence, d'un air de profonde méditation. Un troisième entra, fut servi sur un geste, paya et s'en alla, sans avoir dit un mot.

Mais un gros homme de trente-huit ans, rasé, la figure ronde, parut avec un sourire débonnaire. C'était Rasseigneur, un ancien haveur que la Compagnie avait congédié depuis trois ans, à la suite d'une grève. Très bon ouvrier, il parlait bien, se mettait à la tête de toutes les réclamations, avait fini par être le chef des mécontents. Sa femme tenait déjà un débit, ainsi que beaucoup de femmes de mineurs; et quand il fut jeté sur le pavé, il resta cabaretier lui-même, trouva de l'argent, planta son cabaret en face du Voreux, comme une provocation à la Compagnie. Maintenant, sa maison prospérait, il devenait un centre, il s'enrichissait des colères qu'il avait peu à peu soufflées au cœur de ses anciens camarades.

— C'est ce garçon que j'ai embouché ce matin, expliqua Maheu tout de suite. As-tu une de tes deux chambres libres, et veux-tu lui faire crédit d'une quinzaine?

(A suivre.)

ne soulèvera aucune objection à propos des modifications qui pourraient apporter le Sénat à la loi de finance.

Toutefois si la question des prérogatives respectives des chambres en matière budgétaire se pose et qu'il soit appelé à intervenir dans le débat, le président du conseil donnera son avis sur le point de droit constitutionnel que soulève la décision du Sénat de rétablir le crédit pour le traitement des sous-préfets.

M. Goblet déclarera qu'à son avis, lorsqu'un crédit a été supprimé ou réduit par la Chambre et qu'il est présenté de nouveau par le gouvernement, le Sénat a droit d'en délibérer avec cette condition que la Chambre saisie de nouveau doit avoir le dernier mot.

Mais le président du Conseil est d'avis que si le gouvernement ne représente pas au Sénat le crédit primitif, le Sénat n'a pas le droit de le rétablir, car il enfreindrait l'article 8 de la Constitution qui attribue à la Chambre le droit absolu de priorité.

Or, c'est précisément le cas du crédit des sous-préfets.

La démission de M. Flourens

Paris, 24 février.

Le bruit court que M. Flourens, ministre des affaires étrangères, comprenant la situation plus que délicate qui lui a été faite par les commérages d'une personne qui le touche de très près, serait décidé à donner sa démission.

SÉNAT

Séance du 24 février

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

DISCUSSION DU BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de la marine et des colonies.

M. **André de Kerdel** déclare que l'amiral Aube, ministre de la marine, a fait plus de réformes, en un an, que les treize ministres qui l'ont précédé. Il est heureux de faire publiquement cet éloge; mais il manifeste aussi ses craintes sur les résultats de certaines mesures qui lui paraissent dangereuses et se borne à rééditer les critiques sans constances formulées à la Chambre par les droitières et les opportunistes.

Ainsi, il blâme le système des torpilleurs; il condamne l'organisation du corps de santé et regrette que le ministre s'inspire trop peu des conseils de l'amirauté.

M. l'amiral Aube répondant à M. de Kerdel dit que celui-ci veut lui faire un procès de tonnerre.

Je suis très soucieux, affirme le ministre, des opinions du Conseil de l'amirauté, M. de Kerdel offense mon patriotisme en alléguant que mes prédécesseurs étaient aussi républicains que moi. Quand on a l'honneur d'être à la tête du ministère de la marine, on n'est ni réactionnaire, ni républicain: on est Français!

Naturellement, cette tirade prud'hommeuse, débitée dans un milieu à l'esprit aussi rétrograde que le sénat, est vivement applaudie.

L'approbation de l'assemblée engage l'amiral Aube à continuer.

En prenant le ministère, j'étais convaincu de la nécessité d'opérer des réformes dans le personnel et le matériel, et j'ai effectué ces réformes, dont l'application justifie ma conduite sur tous les points. J'ai voulu me débarrasser de certains personnages; les directeurs étaient inamovibles; le ministre était obligé d'accepter leurs idées et de subir leurs exigences.

Je n'ai pas voulu me laisser imposer ces autorités, et c'est avec des collaborateurs nouveaux que j'administre aujourd'hui et que je suis décidé à continuer d'administrer le département de la marine.

Je n'ai rien fait, au ministère, de la politique; je n'y ai montré que du patriotisme.

Après des débats assez insignifiants, les chapitres 1 à 15 sont adoptés.

M. **Isaac** prend ensuite la parole sur le service colonial. Il se plaint de l'obscurité de la confusion du budget de ce service.

M. de **Laporte**, sous-secrétaire d'Etat de la marine et des colonies reconnaît la justesse des observations de M. Isaac et promet que des améliorations seront apportées à ce budget.

Les chapitres 15 à 43 sont adoptés.

Le budget des colonies est adopté après une longue discussion à laquelle prennent successivement part MM. Isaac et Milhet de Fontarabie, en ce qui touche le service religieux; l'amiral Verdon, en ce qui concerne les chemins de fer coloniaux; et de Ravignan et de Laporte, sur le budget du ministère de l'instruction publique.

M. de **Ravignan** qui n'est pas difficile, fait un éloge pompeux de la sollicitude du Sénat pour l'instruction publique. Cette apologie risquée ne lui suffit pas: il l'arrose d'une interminable homélie contre la laïcisation qui a entraîné des dépenses exagérées et contre les économies réalisées par la suppression des annuities.

Cette *olla podrida* ne dure pas moins de trois quarts d'heure.

Est-ce l'effet de ce discours? Il y a tout lieu de le supposer. M. Le Royer, président, quitte le fauteuil de la présidence.

M. Magnin le remplace.

M. **Berthelot** répond à M. de Ravignan, s'appuyant sur l'histoire, le ministre démontre que la rupture entre la Société moderne et l'Eglise va s'accroissant de jour en jour et suffit amplement pour justifier les mesures prises par le gouvernement et les Chambres.

L'orateur ajoute que la diffusion de l'instruction fait prévoir que des mesures plus sérieuses encore seront prises, dans l'avenir.

Après un échange d'observations entre MM. Séblin et de Ravignan, la discussion générale est close.

Séance demain matin sur la demande de M. Dauphin, pour que la Chambre puisse être saisie du projet samedi.

La séance est levée à 7 heures.

LA SITUATION A BESSÈGES

La situation est grave à Bessèges. On assure que la Compagnie des Forges de Bessèges doit trois mois de salaire à ses ouvriers.

Il y a six semaines, le député Desmons a fait une démarche auprès du gouvernement et mis les ministres au courant de la situation.

Aujourd'hui la mesure est comble, et les ouvriers de Bessèges ne veulent ni ne peuvent accorder un plus long crédit.

Il est temps, si ces faits sont exacts, que le gouvernement intervienne; car il est inadmissible qu'un pareil état de choses puisse se prolonger sans amener des troubles graves, dont la responsabilité n'incomberait certes pas aux travailleurs aussi odieusement affamés.

Les Projets de M. de Robilant

M. de Robilant, qui naguère occupait en Italie la haute situation de ministre des affaires étrangères, et qui dirigeait — à la façon de M. Ferry — la politique extérieure de son pays, tient à imiter en tout notre illustre tonkinois. Comme lui, c'est parmi les ennemis de sa patrie qu'il s'est allié chercher les alliés de sa politique.

Pendant son séjour à Vienne, il avait épousé une grande dame autrichienne, la princesse Clary Aldungen. Il était tout desuite devenu la coqueluche de la Cour impériale, mais il avait su rester *Sarotte*, c'est-à-dire partisan de cette politique finaud avec l'air bon enfant qui a amené Victor-Emmanuel à profiter de tout, des alliés comme de ses adversaires, de ses victoires comme de ses défaites.

On lisait dernièrement à ce sujet dans le *Phare de la Loire*:

Et M. de Robilant veut Trieste et Trente aussi bien que l'*Irredentiste* le plus chevelé; seulement il cache son jeu, tandis que les *Irredentistes* dévoilent, parlent, déroulent le leur.

Le jour où l'Autriche tirera l'épée, quels que soient ses amis et ses ennemis, l'Italie sera à côté d'elle, si toutefois M. de Robilant reste au pouvoir, et il y restera.

Le prix de cette alliance est déjà stipulé depuis trois ans. M. de Robilant a dans sa poche l'équivalent du traité de Plombières.

Le jour où l'Italie entrera en campagne, Trente redeviendra italienne.

Et dire que le malheureux Oberdan n'y avait pas pensé.

LE SOCIALISME EN HOLLANDE

Amsterdam, 24 février.

On connaît l'importance du mouvement socialiste qui se propage actuellement en Hollande et qui s'est manifesté tout récemment à l'occasion des dernières grèves, du procès Ansele et de la libération de cet ardent défenseur de la cause prolétarienne.

A la suite de ces événements, les socialistes d'Amsterdam avaient organisé dans un café de la ville des réunions auxquelles assistaient régulièrement tous les membres du parti.

Le 19 février dernier, pour le 70^e anniversaire de la naissance du roi, ils dirigèrent une protestation publique contre les manifestations officielles auxquelles la foule était conviée ce jour-là, et, depuis, leurs réunions avaient été maintes fois inquiétées par la police, aidée de quelques ouvriers antisocialistes.

Ces démonstrations ont pris, cette nuit, un caractère plus sérieux.

Les antisocialistes se sont formés en cortège et, conduits par la police, se sont dirigés en chantant l'air national et en criant: « Vive le roi! » vers le café où se réunissaient les socialistes.

Le café était rempli de socialistes. Sur le refus d'ouvrir, les policiers ont enfoncé

les portes; ils ont été accueillis à coups de revolver. Un tumulte épouvantable s'est produit, et une véritable bataille s'en est suivie.

Le nombre des blessés est inconnu; mais vingt-trois individus, dont cinq blessés grièvement, ont été conduits à l'hôpital. De nombreuses arrestations ont été faites. L'opinion publique est vivement surexcitée.

Dépêches de l'Étranger

LES ÉLECTIONS AU CANADA

Ottawa, 24 février.

Dans les élections du Parlement canadien, le gouvernement a obtenu une majorité d'au moins 45 voix.

Tous les ministres ont été réélus. Jusqu'à présent, les conservateurs gagnent 18 sièges, notamment dans les provinces de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Les libéraux gagnent 29 sièges: ils l'emportent surtout à Québec.

Une dépêche d'Halifax apprend que les provinces maritimes ont élu une faible majorité gouvernementale.

La Nouvelle-Écosse a élu quatorze unionistes. Ce dernier résultat met fin à l'agitation créée en vue de la séparation de la Nouvelle-Écosse du Dominion du Canada.

LA SANTÉ DE M. DE BISMARCK

Berlin, 24 février.

On dit que M. de Bismarck, très fatigué par les élections, souffre de rhumatismes et a été obligé de prendre le lit.

LES ARMEMENTS RUSSSES

Kiew, 24 février.

Il se fait en Russie des armements immenses, surtout d'infanterie montée, destinée à envahir les pays ennemis et à empêcher la mobilisation par des points soudainement poussés çà et là.

50,000 hommes de ces troupes sont sur la frontière allemande.

L'ARMÉE SERBE

Belgrade, 23 février.

Un décret du ministre de la guerre rappelle tous les officiers en congé et convoque les réserves de l'armée serbe.

TROUBLES EN HONGRIE

Arad, 24 février.

Des troubles graves ont eu lieu dans une commune du comitat d'Arad. La population roumaine a essayé de chasser par la force le maire qui est dévoué à la cause magyar.

Une patrouille de gendarmes arrivée sur place a pu opérer quelques arrestations; mais vers le soir, de nouveaux attroupements ont eu lieu. La foule a réclamé les prisonniers. On craint que des troubles ne se propagent dans les autres communes roumaines.

LA QUESTION BULGARE

Constantinople, 24 février.

Les députés bulgares se préparent à rentrer à Sofia. Les négociations sont complètement rompues.

ALEXANDRE DE BATTENBERG

Darmstadt, 24 février.

Le prince Alexandre de Battenberg souffre d'une forte fièvre gastrique. Son état s'empire depuis hier.

ESPIONS MILITAIRES EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 février.

On a saisi à Moscou les papiers d'un lieutenant-colonel du grand état-major autrichien.

Parmi ces documents, qu'on dit fort compromettants, il y aurait une carte du futur théâtre de la guerre austro-russe, ainsi que la clé des cartes de l'état-major russe.

M. de M., qui est l'officier en question, a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES JUGÉES PAR LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 24 février.

Tous les journaux anglais disent que les élections allemandes ne peuvent que contribuer au maintien de la paix.

RÉVOCATION DE MOUCHARDS

Saint-Petersbourg, 24 février.

On annonce la révocation du chef de la police secrète, Orgewski, et de quatre inspecteurs.

M. Antoine ET LE TONKIN

La réélection, à Metz, du courageux patriote dont l'énergie déconcerte les Allemands qui passent cependant pour être ténaces, donne un saisissant intérêt d'actualité à tout ce qui touche le

fier représentant de la politique de protestation au Reichstag.

Un de nos confrères publie, aujourd'hui, la relation suivante d'une visite qu'il fit à M. Antoine, le lendemain de sa sortie de prison, après le ridicule procès de haute-trahison que lui avait fait M. de Manteuffel.

M. Antoine occupa, place Saint-Louis, à Metz, une assez vaste maison, sur la porte de laquelle on voit une plaque de cuivre avec cette inscription:

ANTOINE VÉTÉRINAIRE

Quand je fus le voir, on m'introduisit dans une vaste pièce, simplement meublée, où je vis pour tous ornements, des bustes de Gambetta, de Thiers et de M. Grévy.

Quelques instants après M. Antoine, arrivait. Plutôt petit que grand, très fort, très robuste, d'une physionomie à la fois énergique et douce, on peut lire dans ses grands yeux profonds, l'opiniâtreté de son courage.

« Ce n'est jamais sans émotion, me dit-il qu'il se serre la main d'un Français. »

Et tout aussitôt il m'emmena voir ce qu'il appelait son musée: tous les souvenirs patriotiques que n'avaient osé prendre les Allemands dans leurs perquisitions.

Dans son salon, je vis un beau souvenir offert à M. Antoine par les dames de Metz; un écran avec armes de la ville, avec le drapeau tricolore, et au-dessous cette légende: *Tradita sed non victa* (elle fut livrée mais non vaincue), des chromos, des dessins représentant l'incendie de la cathédrale, des souvenirs de l'année terrible; sur la cheminée, la statuette d'une Lorraine ramassant le fusil d'un blessé.

« C'est ici que j'aime à vivre, me dit M. Antoine. Il me semble que je ne suis plus en Allemagne. »

Et nous nous mîmes à causer de la situation de la Lorraine et du dévouement des Messins. Voici à peu près résumée cette conversation, qu'on dirait d'hier:

— La fidélité des Lorrains, me dit M. Antoine, ne se démentira pas un instant — malheureusement beaucoup partent et des Allemands immigrer — c'est avec l'expédition du Tonkin notre seul danger.

Le Tonkin? Je me rappelle encore ce que me dit à ce sujet le député protestataire. C'était avant Lang-Son, et M. Antoine le jouait déjà contre un abandon de la politique française. En quels termes il me parla alors de M. Ferry, devenu l'ami de l'Allemagne?

Celui-là, dit-il, nous décourage d'espérer.

Puis il reprit:

— Malgré tout, malgré la trahison du nouvel évêque coadjuteur, malgré le haut clergé au service de l'Allemagne, la Lorraine protestera toujours, et même il se trouvera des prêtres ici pour refuser d'obéir à l'évêque et voter pour moi à bulletins ouverts.

Et M. Antoine me conta quel courage il fallait pour être son électeur. Les négociations qui le saluaient étaient acablées de contraventions — et il ne pouvait faire un pas sans être suivi par des mouchards.

Quand on l'avait arrêté, voici quel avait été le principal reproche qu'on lui avait fait. On lui avait dit:

— Vous détournez les jeunes Lorrains du service militaire. En cas de guerre, vous les engagez à désertir en France.

M. Antoine se contenta de répondre:

— Je conseille toujours à mes compatriotes de faire leur devoir.

LES PIGEONS ALLEMANDS

Les sociétés colombophiles d'Aix-la-Chapelle avaient eu jusqu'ici l'habitude de faire lâcher leurs pigeons-voyageurs sur le territoire français.

Cette année, inquiétées par les divers bruits sur les rapports de la France et de l'Allemagne, ces sociétés ont demandé aux autorités françaises si le lâcher des pigeons-voyageurs allemands en France serait permis.

On leur a répondu que rien ne s'opposait à l'introduction des pigeons-voyageurs en France, à condition que les autorités en contrôlent la provenance et le lieu de destination.

Devant cette réponse, les sociétés colombophiles allemandes ont déclaré avec ostentation qu'elles ne lâcheraient plus désormais leurs pigeons-voyageurs en France.

LA CRISE IRLANDAISE

Lettre de Dublin

On nous écrit de Dublin, 23 février.

Le mouvement nationaliste qui, à la suite de l'arrestation de M. Parnell, semblait s'être éteint, vient de se réveiller et de donner lieu, sur différents points du territoire, à des manifestations des plus significatives.

Comme par le passé, il marche de pair avec le mouvement socialiste: « Une patrie et du pain », tel est le cri des Irlandais.

La population s'oppose toujours avec la plus grande énergie aux évictions. A Dingle, dans le Kerry, des forces considérables de police avaient été réunies afin d'assister aux évictions qui doivent avoir lieu dans ce district mardi prochain: elles ont été « boycottées ». La population possède une grande

quantité de piques fabriquées lors de l'insurrection de 1848.

A Mitchelstown, à en lieu avant-hier un meeting dans lequel M. O'Brien a tenu un langage très énergique. Les résolutions adoptées portent qu'il faut aider les tenanciers de Kingston dans leur lutte contre les landlords. Malgré l'état d'exaspération de la foule, il n'y a pas eu de désordre.

Quant à ceux qui seraient tentés de trahir la cause de l'Irlande, ils doivent savoir quelle terrible justice les attend.

C'est ainsi que le nommé Murphy, tenancier, a été, par ordre de la Ligue, exécuté par des chevaliers du Clair de lune, dans les environs de Kiltarney.

Les mandataires de la Ligue ont également tiré sur un autre traître, mais on ignore si le coup a porté.

Que va faire le gouvernement contre ce réveil populaire? On assure qu'il serait décidé à essayer l'effet de l'exécution de la loi ordinaire en Irlande, avant de présenter au Parlement un projet tendant à modifier la loi criminelle dans le sens d'une répression plus sévère et plus prompte des délits.

Les socialistes ont répondu à ces menaces par un manifeste où le peuple est engagé à protester contre la propriété foncière et la tyrannie du capital. Tous les produits du travail devraient, ajoute le manifeste, appartenir aux travailleurs.

Ce matin même, à onze heures, a été tenu à Dublin un meeting en plein air, composé de 12 à 1,500 personnes, à la suite duquel une manifestation imposante s'est produite à l'hôtel de ville.

Une députation de deux cents ouvriers est entrée et a demandé du travail au maire qui a répondu que la municipalité ne disposait pas des ressources nécessaires, et que le peuple devait s'adresser au gouvernement.

« Toutes les fois, a-t-il ajouté, que la municipalité s'est adressée au gouvernement dans ce but, on a répondu par des mesures coercitives. »

Le maire a refusé d'accompagner la démonstration au château de Dublin.

La foule s'est alors portée vers le château, mais l'entrée lui en a été barrée par la police, et elle s'est dispersée lentement après quelques huées et sifflets.

Enfin il n'est pas jusqu'à l'archevêque de Dublin qui, dans une lettre sur le « plan de campagne » n'encourage les Irlandais à se soulever contre les oppresseurs.

Dans cette lettre, l'archevêque conseille à ses concitoyens de ne plus payer leurs impôts, pour forcer l'Angleterre à leur accorder le *Home Rule*.

Il estime que les Irlandais agissent contrairement à la logique en payant des impôts à un gouvernement qu'ils considèrent comme un gouvernement étranger.

« Payer les impôts », ajoute l'archevêque, « c'est donner à l'Angleterre des verges pour nous battre. »

Une telle unanimité de sentiments, secondée par l'action vigoureuse à laquelle tous les Irlandais sont décidés, ne saurait être stérile. Les Anglais le comprendront-ils?

Les Commandants de Corps d'armée

Aurons-nous la paix? Aurons-nous la guerre? Les récentes élections qui viennent d'avoir lieu en Alsace-Lorraine sont bien faites pour donner raison aux pessimistes; mais, d'autre part, les événements peuvent modifier la situation dans un sens pacifique. Quoi qu'il en soit, nous croyons intéressant de publier le tableau des commandants de corps d'armée et de faire connaître, avec leur âge, la situation qu'ils occupent au début de la guerre de 1870-1871:

1^{er} corps. — Général Billot, 58 ans 1/2. Lieutenant-colonel, chef d'état-major de la 3^e division du 2^e corps (armée de Metz).

2^e corps. — Général Lewal, 63 ans 1/2. Colonel, chef de la section des renseignements au grand état-major (armée de Metz).

3^e corps. — Général Dumont, 64 ans. Colonel du 1^{er} régiment de voltigeurs de l'extrême (armée de Metz).

4^e corps. — Général Thomassin, 60 ans. Lieutenant-colonel du 48^e de ligne (armée de Châlons).

5^e corps. — Général Blot, 62 ans 1/2. Colonel du 87^e de ligne (défense de Strasbourg).

6^e corps. — Général Favier, 63 ans 1/2. Colonel du 77^e de ligne (armée de Metz).

7^e corps. — Général Wolff, 63 ans 1/2. Général de brigade à la disposition du commandement en chef, puis commandant provisoire de la 1^{re} division du 1^{er} corps (armée de Châlons).

8^e corps. — Général Logerot, 62 ans. Chef de bataillon du 10^e de ligne (armée de province).

9^e corps. — Général Carrey de Bellemare, 62 ans. Colonel du 78^e de ligne (armée de Châlons).

10^e corps. — Général Henrion, 63 ans. Lieutenant-colonel du 3^e de ligne (armée de Châlons).

11^e corps. — Général Forgemol de Bostquénard, 65 ans et demi. Lieutenant-colonel d'état-major. Sous-chef du bureau politique à Alger.

12^e corps. — Général Japy, 61 ans. Colonel du 53^e de ligne (armée de Châlons).

13^e corps. — Général Bréard, 61 ans. Lieutenant-colonel du 51^e de ligne (armée de Metz).

14^e corps. — Général Davout d'Auerstedt, 56 ans et demi. Colonel du 95^e de ligne (armée de Metz).

15^e corps. — Général de Colomb, 64 ans. Général de brigade en Algérie.

16^e corps. — Général Berge, 58 ans et demi. Chef d'escadron, aide de camp général commandant l'artillerie du 3^e corps (armée de Metz).

17^e corps. — Général Bressonnet, 62 ans et demi. Colonel du 3^e régiment du génie, d'état-major du génie de la garde impériale (armée de Metz).

18^e corps. — Général Cornat, 63 ans. Colonel du 4^e dragons (armée de Metz).

19^e corps. — Général Delebecque, 63 ans. Colonel du 51^e de ligne (armée de Metz). Gouverneur de Paris. — Général Sans, 59 ans. Colonel du 41^e de ligne (armée de Metz).

La Garde nationale bourgeoise

Souvenir du 24 février 1848

La Révolution de février fut non faite, raconte M. J. Richard, un moine oculaire, mais tolérée par la garde nationale. Et je veux joindre cet épisode une anecdote inédite de cette belle institution.

Le colonel de la 5^e légion parisienne était M. le comte de Lariboisière, un fait gentleman, fort riche, pair de France et depuis sénateur. Il était aimé dans la légion, parce qu'il savait obtenir à ses officiers, sous-officiers et gardes tout ce qu'ils demandaient au pouvoir contre lequel ils taient d'ailleurs carrément aux prises. C'est ainsi que le porte-drapeau de son bataillon, bien qu'il tint le plus républicain du quartier, avait élevé son fils avec une bourse entée. La Révolution renvoya naturellement le comte de Lariboisière et lui donna pour successeur M. Favrel, gros bourgeois d'or et non moins aimable homme.

Le 25 au matin, M. Favrel, commandant la compagnie de grenadiers qui je faisais partie, ayant reçu à notre vouas sa lettre de nomination, comme je passais pour avoir la plume, main, m'adjoignit comme secrétaire son état-major, et nous partîmes prendre possession de la mairie. En route le gros papa Favrel n'était pas rassuré. Comment allait l'accueillir son prédécesseur? Car il le savait en permanence, et ne pouvait éviter cette visite scabreuse. Le comte de Lariboisière fut parfait. Au fond, il ne tenait pas beaucoup à son commandement. C'était pour lui affaire d'influence, et le commandement de gouvernement lui était sienné. Il reçut avec grâce le nouveau Favrel qui avait l'air de venir prendre une commande. La présentation était finie, lorsqu'un moment de partir le comte de Lariboisière feignit d'apercevoir l'incorrection de tenue de son successeur.

« Mais, mon cher colonel, vous n'avez pas d'épaulettes, lui dit-il, permettez-moi de vous offrir les miennes! »

Et il détacha gaillardement les épaulettes en faisant mine de les lui offrir sur la tunique du colonel.

celier de l'empire d'Allemagne, en date du 2 juin 1857, dans lequel M. de Bismarck, se prononce pour une politique d'absolu rapprochement entre les deux nations. Il répond d'abord à ceux qui répugnent à toute entente un peu intime avec la France parce que l'empereur Napoléon est le représentant de la Révolution et qu'un compromis avec la Révolution est inadmissible. Il déclare que c'est à tort que l'on personifie la Révolution dans l'empereur actuel des Français :

Ce qui semble, dit-il, venir directement à l'appui de ces opinions, c'est l'illégitimité manifeste de l'origine de son règne. Mais combien y a-t-il d'existences dans le monde politique de notre époque capables de retracer jusqu'à la source une continuité de parfaite légitimité ? Voici l'Espagne, le Portugal, le Brésil, toutes les Républiques américaines, la Belgique, la Hollande, la Suisse, la Grèce, la Suède et enfin l'Angleterre basant jusqu'à ce jour sa constitution sur la Révolution de 1688. Eh bien, il n'y a pas un de ces pays qui soit à même d'invoquer un titre légitime pour le régime sous lequel il existe. Mais, même pour le terrain sur lequel les principes allemands ont gagné tant que l'empereur et l'empire que sur les États libres et autres princes leurs confédérés, ou enfin qu'ils ont su extorquer à leurs propres législatures, on ne saurait trouver de titres complètement légitimes.

M. de Bismarck expose en ces termes les raisons politiques qui doivent faire désirer à la Prusse l'alliance de l'empire :

Louis-Napoléon étant officiellement reconnu par nous comme le souverain d'un État voisin, il ne saurait être déshonorant d'entrer avec lui dans des relations qui amènent le cours des événements politiques. Cela peut en soi-même ne point être tout ce qu'il y a de plus désirable, mais même dans le cas où, dans un avenir plus ou moins prochain, nous aurions l'intention de nous d'entraîner, nous ne les réaliserions qu'en passant par une alliance préalable avec l'empire. Ce n'est que par ce moyen que nous pourrions l'Austrie à renoncer aux projets par trop ambitieux de Schwartzberg, et ce n'est que par ce moyen aussi que nous parviendrions à enrayer le développement des relations directes entre les États allemands du centre et la France, relations qui si on n'y apporte remède, achèveront complètement la dissolution de l'Allemagne.

L'Angleterre, de son côté, commencera enfin à reconnaître l'importance d'une alliance avec la Prusse du moment qu'elle se verra en péril de la perdre du côté de la France. Or donc, lors même que nous aurions l'idée de nous appuyer sur l'Austrie et l'Angleterre, il faut commencer par la France pour amener les deux premières à la raison.

L'Austrie et l'Angleterre, même en cas d'alliance avec nous, n'emploieront point en notre faveur la prépondérance qu'elles ont sur nous. Nous avons déjà vu au congrès de Vienne que ce sont justement les intérêts de ces deux puissances qui sont les plus opposés à nos intérêts. L'Austrie ne peut consentir à nous laisser gagner de l'importance en Allemagne, et l'Angleterre ne saurait vouloir contribuer, de gâté de cœur, au développement de notre puissance maritime. Ce n'est que par nous-mêmes, qu'il faut pour nous-mêmes que ce soit, à moins d'y trouver son compte au point de vue de ses intérêts particuliers.

La tendance pourtant que poursuivent de nos jours l'Austrie et les États allemands du centre est complètement incompatible avec la tâche dont l'accomplissement constitue pour la Prusse une condition d'existence, et une communauté de politique allemande est absolument impossible tant que l'Austrie ne se résigne pas à adopter la voie de nous une manière d'être plus modeste, mais reconnaissant tout de suite qu'il y a bien peu d'espoir jusqu'à présent pour que cela arrive.

Mais quel que soit le parti que prendra la Prusse dans le dédale des nouveaux groupements d'alliances en Europe, il conviendra pour le moment de ne pas repousser les avances de la France, faites pour gagner notre amitié. Au contraire, il faudra démontrer par une action bien marquée, bien manifeste pour tous les yeux, que les relations entre les deux gouvernements sont des plus intimes. Le moyen le plus éminemment propre, dans l'espèce, c'est une visite de l'empereur Napoléon en Prusse.

Toute la politique de M. de Bismarck est en germe dans ces lignes écrites, ne l'oublions pas, en 1857 ; Sadown d'abord, Sedan ensuite s'y laissent entrevoir.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Résumé de nos dépêches du 24 février

C'est à Nice, que la catastrophe a produit les effets les plus désastreux.

La panique était indescriptible : hommes, femmes et enfants, réveillés en sursaut, s'étaient précipités dehors en chemise, une foule compacte envahit en un clin d'œil la place des Platanes, la place Masséna, la place de la Préfecture, l'avenue de la Gare.

Le général Janais, sous-gouverneur de Nice, quitta son domicile en descendant d'une fenêtre à l'aide d'un drap de lit. La comtesse Rina Bardi a eu la tête écorchée par la chute d'une tour. Le fils du consul des États-Unis est gravement blessé.

Plusieurs maisons sont très endommagées ; la mer est calme.

Deux mille Russes, Anglais et Américains campent sur les hauteurs de Cimier.

La population est encore sous le coup d'une émotion profonde, et, quoique l'observation ne prédise aucune nouvelle catastrophe, les étrangers fuient dans toutes les directions ; la gare est littéralement prise d'assaut.

Midi mille voyageurs sont partis hier dans la direction de Paris et trois mille dans celle de l'Italie.

L'émigration continue.

Les étrangers et les habitants n'ayant pu partir ont abandonné les hôtels et les maisons ; ils passent la nuit dans les voitures fermées ou sous des tentes disposées sur la voie publique. Des factionnaires gardent les maisons abandonnées.

Deux compagnies d'infanterie de la garnison de Villefranche sont arrivées à Nice hier soir ; une troisième est partie pour Menton. Cette ville offre l'aspect d'une désolation complète.

Cette affreuse catastrophe a été un triste lendemain de carnaval ; ce phénomène a un caractère inédit et mystérieux, aucun avertissement sismographique n'avait été donné ; le ciel était en feu à Nice.

Deux violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier matin et ont causé de grands dégâts. La villa Bischoffsheim où habite M. Pasteur, a été également détériorée, mais il n'y a eu aucune victime.

On ignore encore le chiffre des morts et des blessés à Menton ; mais les dégâts y sont considérables et la panique est à son comble.

Dans la campagne de Toulon, les secousses ont été plus violentes qu'en ville ; on ne compte pas les cheminées renversées, les murs écroulés, les plafonds effondrés.

A Aups, la panique est générale ; les habitants affolés ont sauté en chemise par les fenêtres de leurs maisons. On ne signale pas cependant d'accidents de personnes.

Les tremblements de terre ont fait beaucoup de victimes le long de la Corniche et dans la rivière de Gênes.

A Savone, il y a eu deux secousses formidables, toute la population s'est précipitée dans les rues, fuyant les maisons qui s'écroulaient.

A Gênes, beaucoup de cheminées ont été renversées par la première secousse, qui a duré quarante secondes. Les dégâts sont considérables.

Nous n'avons encore que les détails incomplets sur les effets du tremblement de terre en Italie ; on sait toutefois qu'il y a un grand nombre de morts et de blessés. Le directeur de l'observatoire de Moncalieri affirme que c'est la plus forte secousse connue dans le pays.

Nice, 24 février.

Une nouvelle secousse assez forte a été ressentie cette nuit, à l'heure 53. Elle a causé une panique dans une partie de la population. Maintenant, le calme renaît.

Un enfant a été écrasé hier à Venise par la chute d'une poutre.

Cannes et à Antibes, au moment de la secousse, la mer aurait baissé d'un mètre pour remonter ensuite de deux mètres.

Les obsèques de la veuve Cheylan, directrice de l'école de Saint-Etienne, tude hier, auront lieu dans la matinée à l'église Saint-Pierre. Toutes les autorités y assisteront.

A Menton, 150 maisons sont inhabitées ; l'hôtel des postes est en ruines. Plusieurs personnes sont blessées grièvement, on ne compte aucun mort.

A Castillon, près Sospel, il y a deux morts et de nombreux blessés ; le tiers du village est détruit.

LYON ET LE RHONE

Lyon-Étudiant. — Le numéro spécial édité au profit des pauvres à l'occasion du bal des Étudiants sera mis en vente le soir du bal dans la suite des fêtes. Pour faciliter aux nombreuses personnes qui lui ont écrit de se procurer ce souvenir artistique sans en avoir l'embaras, la Commission prévient les acheteurs qu'il leur sera délivré des billets qu'ils pourront échanger contre un exemplaire du *Lyon-Étudiant* au bureau des *Annales lyonnaises*, rue de la République, 63, à partir du 25 février, de 2 heures à 6 heures du soir.

La Commission profite de cette circonstance pour remercier les artistes et littérateurs qui ont bien voulu leur concours à cette œuvre de charité et exprime tous ses regrets à MM. de la Bréy, Sigard, Bonnet et Barriot, dont les œuvres n'ont pu être utilisées par suite du format restreint du journal, mal qui seront publiées dans un des prochains numéros des *Annales lyonnaises*.

Une Trouvaille. — Le gardien de la paix Prudent, a trouvé hier, à huit heures du matin, sur la place St-Michel, un porte-monnaie renfermant 23 fr. 95 et deux récépissés de la poste. M. Prudent s'est empressé de déposer sa trouvaille chez le commissaire de police du quartier.

Le Feu. — Vers deux heures du soir, un feu de cheminée s'est déclaré chez M^{me} Sallernard, rentière, rue Franklin, 11. Il a été éteint par le sergent-fourrier Cottisot et le caporal Pageaud, qui avaient été mandés aussitôt.

— Un autre feu de cheminée a éclaté vers 6 h. 1/4 chez M. Robillon, rue Centrale, 14. Les pompiers de la 4^e compagnie sont facilement parvenus à s'en rendre maîtres. Les dégâts sont nuls.

Mystérieux suicide. — Le commissaire de police de Bellecour a fait transporter aujourd'hui à la morgue le cadavre d'une femme paraissant âgée de 55 à 60 ans et dont l'identité n'a pu être constatée.

Cette femme, qui a été retirée de la Saône vers le ponton de Bellecour, portait une jupe grise sur une jupe noire et deux jupons blancs.

Dans sa poche on a trouvé un mouchoir marqué C. C.

Une alcoolique. — Vers six heures du soir, les agents de service dans le quartier de la Part-Dieu, trouvaient, presque inanimée dans les lieux d'aisance de la cité Rambaud, située rue Duguesclin, une femme dont l'identité n'a pu être établie. Cette malheureuse, que de chagrins chagrins avaient jetés dans l'alcoolisme se trouvait dans des convulsions ayant tous les symptômes du *delirium tremens*.

Sous elle, les agents découvrirent une petite bouteille vide ayant contenu de l'eau-de-vie de marc. Transportée à la pharmacie Joubert, cours Lafayette, 90, elle y reçut les soins pressés que nécessitait son état. Un agent, requis à cet effet, fit amener une voiture dans laquelle elle fut conduite à l'Hôtel-Dieu, où elle fut admise d'urgence.

Placée dans le lit 40, de la salle Sainte-Marie, elle n'avait pas encore, ce matin, repris connaissance.

Chute malheureuse. — Dans la matinée d'hier, vers cinq heures, M. Charles P... , ouvrier charpentier, rue Bugeaud, 60, a été trouvé dans les fossés d'encroûte de la Part-Dieu, où accidentellement il s'était laissé choir.

Les citoyens Ferdinand Lerou, tailleur de pierres, demeurant rue Sébastien-Gryphe et Nicolas Petit, rentier, rue de l'Eglise, 8, qui par hasard passaient près du lieu de l'accident, se portèrent aussitôt au secours de ce pauvre diable et après lui avoir fait prodiguer les premiers soins le conduisirent à l'Hôtel-Dieu.

Arrestations. — Les agents de service ont, sur la réquisition de M. Ducray, rue Gréole, mis en état d'arrestation le nommé Pierre-Léon Maturier, lequel venant de faire dans cet établissement une consommation qu'il n'avait pas le pouvoir payer. Maturier a été mis à la disposition de M. Pohl, commissaire de police du quartier.

— Vers deux heures du matin, les gardiens de la paix arrêtaient les nommés Antoine Marqué, marchand-ferrant et Barthélemy Gueppe, cultivateur, tous deux ramassés sur la voie publique, dormant sur un banc près de la gare de Perrache.

Accidents de la rue. — Vers huit heures du soir, une dame Simonin, lingère, âgée de 60 ans, demeurant rue Bugeaud, 111, a fait un faux pas en passant sur la place des Cordeliers. Dans sa chute, elle s'est luxée la jambe gauche. Soignée d'abord à la pharmacie Rey, elle a pu être ensuite reconduite à son domicile.

— Vers dix heures, la femme Escot, dévideuse, âgée de 34 ans, demeurant rue Cuivier, 40, s'est trouvée indisposée subitement en face du Palais-de-Justice, et s'est affaissée sur la chaussée. Les premiers soins lui ont été donnés à la pharmacie Ricard, rue St-Jean, 10.

— Enfin, un agent a ramassé sur la place de la République, un vieillard, nommé Étienne, ouvrier tisseur, âgé de 74 ans, demeurant rue Louis Blanc, qui était tombé par suite d'un étourdissement.

Le pauvre vieillard a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Outrages aux agents. — Le sieur Marius Besson, vingt-trois ans, ouvrier charbon, demeurant à la Mulatière, a été arrêté à Oullins pour outrage aux agents.

— Le nommé Jean-Louis Chêne, vingt ans, mouleur en fonte, demeurant Grande-Rue, 27, a été arrêté sous la prévention de coups et blessures volontaires et d'outrages à des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Grand-Théâtre. — *Changement de spectacle.* — M^{me} Verheyden n'étant pas assez remise pour chanter deux jours de suite, et l'indisposition de M. Tony persistant, la représentation de *Carmina* a été remplacée par la représentation populaire qui devait être donnée demain samedi.

Aujourd'hui vendredi, à 8 heures, représentation populaire à moitié prix, composée de *Mignon* et *Le Maître de Chapelle*.

Théâtre des Célestins. — A Lyon, comme à Paris, *Francillon* est un événement littéraire. Le succès augmente à chaque représentation ; succès de pièce, d'interprétation et de mise en scène. *Francillon* à la Vaise, un petit chef-d'œuvre de Dumas père, sent de l'air de *Francillon*, et, complète un spectacle qui attire tous les soirs la foule aux Célestins.

Dimanche, matinée à 1 heure 1/2. *Francillon* et *L'Invention à la Vaise*.

Tarare. — *Mort accidentelle.* — Mardi, dans la journée, M. Renaud, âgé de quarante-trois ans, fabricant de mousselines et nouveautés à Chirassimont (Loire), a été victime d'un triste accident. Il était occupé à charger un coup de mine, lorsque en frappant sur un burin le feu prit à la poudre, la décharge le surprit alors, lui enlevant la tête ainsi que l'épaule droite.

M. Renaud était père de famille, il laisse une veuve dans la désolation et deux enfants en bas âge.

— *Le maire de Tarare.* — On nous écrit de Tarare :

Il a été décidé dans les hautes sphères opportunistes que Tarare serait traité en pays conquis. Le gouvernement, après plus de deux mois d'hésitations et de manœuvres inavouables, a jugé le moment opportun de poursuivre M. le docteur Sorbès, ancien maire de Tarare. Or ne pourra pas dire qu'on n'a pas le temps de la réflexion. De deux choses l'une, ou M. Sorbès était coupable, et alors il fallait l'arrestation immédiate, ou bien il n'était pas coupable, et alors pourquoi le poursuivre ?

Il y a mieux, l'administration lui a proposé de ne pas le poursuivre, s'il promettait de ne pas se représenter comme conseiller et comme maire. Le procédé est simple, mais n'est pas républicain.

Toujours est-il que Tarare est sans dessus dessous depuis deux mois, que la loi est violée sciemment. Si les députés du Rhône avaient en quelque sorte des intérêts de la démocratie, ils auraient dû faire cesser cette situation intolérable depuis longtemps. Mais ces messieurs sont opportunistes, et pour rien au monde ne voudraient créer au ministère un petit ennemi, si petit soit-il.

Ne touchez pas au ministère, tel est le mot d'ordre. Faut-il que la chose soit injuste ou non, c'est la consigne, impossible de faire autrement ; avec cela un pays va loin.

Il serait vraiment trop comode de voir flétrir les électeurs seulement lorsqu'ils ne votent pas à l'heure.

Les républicains pas du tout, qui ont fait de M. Renaud le premier républicain leur a donné 1,800 voix à Tarare.

A bons entendeurs, salut !

ÉCHOS JUDICIAIRES

Cour d'Assises

Présidence de M. DARRIGAND

Première affaire. — Toranagli, sujet italien est accusé d'attentat à la pudeur sur la personne de sa fille.

La cour l'a condamné à 7 ans de réclusion.

Deuxième affaire. — Vers la fin du mois d'août dernier, la femme Sanguet, née Perrinet, dénonçait au garde-champêtre de Villeurbanne le nommé Vial, sans autre explication que la faiblesse de son état.

Les perquisitions opérées par la police au domicile de Vial faisaient découvrir fouillages complètes du faux monnayeur. Vial reconnaît les faits, mais il prétend que c'est sa malheureuse qui l'a poussé à commettre le crime qui lui est reproché.

La femme Sanguet ne nie pas avoir donné les indications à Vial, ni avoir assisté aux opérations criminelles.

M. Charpentier a, dans une admirable plaidoirie, demandé au jury de reconnaître le fils Sanguet coupable du crime qui lui est reproché, mais aussi de la faire bénéficier des dispositions de l'article 133 du code pénal aux termes duquel tout individu qui

s'est livré à la fabrication de fausse monnaie et qui dénonce ses complices à la police est exempt des peines corporelles édictées par la loi.

Après une demi-heure de délibération le jury rapporte un verdict affirmatif en ce qui concerne Vial et admet en faveur de cet accusé les circonstances atténuantes.

Le jury reconnaît aussi la femme Sanguet coupable des faits qui l'ont amenée sur le banc de la cour d'assises, mais la fait bénéficier des dispositions de l'article 133.

En conséquence, la cour condamne Vial à cinq années de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour. Elle prononce la mise en liberté immédiate de la femme Sanguet et la condamne, avec Vial, solidairement aux dépens.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 24 février

Les vendeurs menacés d'une déroute complète ont fait hier un vigoureux effort pour enrayer le mouvement.

C'est un arrêt momentané sans grande importance et qui ne desservirait de la baisse que si un événement imprévu venait à surgir à la fin de mars.

Les bourses étrangères vont être occupées jusqu'à la fin de liquidations qui précéderont la nôtre ; il est probable que les cours actuels seront facilement maintenus, grâce aux besoins du découvert, mais le parti de la hausse aurait fort à chercher à pousser présentement plus loin ses avantages.

Le 3 0/0 cote 60 centimes plus bas qu'hier à 78.90. Les autres valeurs réagissent dans les mêmes proportions et les affaires sont calmes. L'ensemble des nouvelles du matin paraît satisfaisant. L'appel des réserves Serbes passe à peu près inaperçu. Que prétend ce petit peuple ? Y aurait-il là un point noir ?

Au comptant les obligations sont généralement offertes, à remarquer la hausse de l'action Creusot.

NOTES DE BOURSE

PAR FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Paris, 24 février.

Dès son début, la bourse continue à tenir en hausse les rentes et valeurs.

La clôture est plus faible que les deniers cours de la veille sur les rentes.

La marche des valeurs est peu animée, mais se maintient ferme.

Les Consolidés n'ont pas subi de changement.

BOULEVARD

3 0/0, 78.77. — Turc, 13.40. — Extérieure, 63.00. — Égypte, 361.87. — Banque ottomane, 98.80. — Hongrois, 77.75. — Italien, 94.82. — Portugais, 53 1/8. — Lombard, 99.90. — Tendance faible.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 23 février, dix heures du matin.

La situation atmosphérique reste sensiblement la même : pression barométrique très élevée sur l'Europe méridionale et centrale ; série de bourrasques longeant les îles Britanniques et la presqu'île Scandinave. Sur nos régions, le baromètre est à 773 millimètres, et le thermomètre, qui avait atteint 10° dans la journée d'hier, est descendu, cette nuit, à 3° de froid. Le beau temps avec nuits fraîches va continuer.

Dernière Heure

FIL SPÉCIAL DE « LA TRIBUNE »

LA STATUE DE LOUIS BLANC

Paris, 10 h. 05 soir.

L'inauguration de la statue de Louis Blanc a eu lieu aujourd'hui. La cérémonie a été favorisée par un soleil splendide.

Pour bien affirmer le caractère national de cette imposante cérémonie, la Chambre a décidé qu'elle ne siégerait pas aujourd'hui. Aussi de nombreux députés étaient venus pour assister à cette solennité. Dès midi, de nombreuses délégations avaient pris place dans l'enceinte réservée.

La foule énorme était contenue par une escouade de gardiens de la paix et des cavaliers de la garde républicaine massés sur la place et dans la rue Monge.

A une heure, les membres du Comité de la statue ont pris place devant la tribune dressée sur la place. Ils ont suivi par des nombreuses délégations et par les membres du parlement qui s'étaient joints au cortège.

L'extrême gauche de la Chambre, était venue en corps. La ville de Lyon était représentée par trois anciens membres du Conseil municipal, MM. Munier, sénateur ; Guillaumou, et Rochet, députés.

Le citoyen Sogon, Marcou et Isaac représentaient l'extrême-gauche du Sénat. L'ancien comité électoral du 5^e arrondissement, dont Louis Blanc était le mandataire, avait apporté des couronnes. C'est M. Bourneville, député, qui était à la tête du comité.

Le journal la Tribune, de Lyon, était représenté par deux de ses correspondants parisiens et par le citoyen Symian, député de Saône-et-Loire.

Lorsque le voile qui recouvrait la statue fut tombé, des applaudissements éclatèrent de toutes parts, mais des bordées de sifflets et des cris de : « Vive la Commune », partant de groupes révolutionnaires assez nombreux y répondirent aussitôt. Il s'en suivit un tumulte qui, cependant, ne tarda pas à s'apaiser.

Alors le citoyen Lagrange, député du Rhône, président du comité de la statue, fait la remise à la ville de Paris de cette œuvre d'art destinée à perpétuer les traits de l'immortel historien de la Révolution et de l'ardent défenseur des droits du peuple.

Le citoyen Lagrange remercie diverses personnes qui assistent à la cérémonie et l'artiste qui a sculpté la statue.

Puis M. Lockroy prend la parole au nom du gouvernement.

Après lui, le citoyen Mesureur, président du conseil municipal, prononce un discours au nom de la ville de Paris. Prennent ensuite la parole : les citoyens Pelletan, au nom de l'extrême-gauche et Julien, au nom de la Gauche-Radicale.

Le discours du citoyen Pelletan a été particulièrement applaudi.

Le citoyen Martin Nadaud rappelle ensuite qu'il était le représentant de la commission ouvrière au Luxembourg en 1848.

Pendant toute la cérémonie, des huées, des sifflets et des cris de : Vive la Commune ! ont été poussés des extrémités de la place par des groupes anarchistes qui avaient organisé une contre-manifestation.

Après le départ de la délégation, une bagarre s'est produite entre les anarchistes et la police.

Trois arrestations ont été opérées.

TREMBLEMENT DE TERRE A ATHÈNES

Athènes, 10 h. 15 s.

Ce matin, de légères secousses ont été ressenties à Athènes et sur plusieurs autres points de la Grèce.

LE CARDINAL JACOBINI

Rome, 10 h. 17.

Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Vatican, est à l'agonie.

LES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE

Berlin, 10 h. 20 s.

On connaît les résultats de 394 élections sur 397 :

103 conservateurs ; 89 nationaux libéraux ; 3 membres du centre votant pour le septennat ; 2 progressistes septennalistes ; soit 197 septennalistes.

Et 87 membres du centre ; 11 progressistes ; 6 socialistes ; 15 polonais ; 15 alsaciens-lorrains ; 2 quelfes ; 1 danois ; soit 137 antiseptennalistes.

Enfin 60 ballottages.

L'UNIFICATION DES SOLDES

Paris, 11 h. 5.

Le général Boulanger se propose d'introduire l'unification des soldes dans le budget de 1888.

LES ÉVASIONS DE JOIGNY

Joigny, 11 h. 8

Trois détenus se sont évadés cette nuit de la prison de Joigny, en perçant un trou dans le mur.

ENTREVUE DES AMBASSADEURS A BERLIN

Berlin, 11 h. 12 h.

M. Herbet, notre ambassadeur à Berlin, et l'ambassadeur de Russie ont eu aujourd'hui une entrevue avec M. de Bismarck en présence de l'ambassadeur d'Angleterre.

Les assurances les plus pacifiques ont été échangées de part et d'autre. Ces diplomates pensent que rien actuellement ne peut troubler la paix.

LE VOYAGE DE M. HERBETTE

Berlin, 11 h. 15.

Il est inexact que M. Herbet doive venir à Paris, dans les premiers jours de mars, pour communiquer au gouvernement ses impressions sur le résultat des élections allemandes.

ARMEMENTS EN AUTRICHE

Vienne, 18 février, 2 h. m.

La Chambre des députés a voté, au milieu de bruyants applaudissements, la vote des crédits pour l'armement de la Landsturm.

TERRIBLE CATASTROPHE A SAN-REMO

[illegible]

Le Gérant : F. BLANC.

Imprimé avec les encres de la Société générale
des encres et produits chimiques de Dijon

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE
Association syndicale des Ouvriers Typographes
Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet, 9.

EN VENTE A L'AGENCE FOURMIER

Les listes officielles des Loteries Lorraines (tirage du 15 janvier) Loterie de Nice (tirage du 16 janvier) Puits 100, tirage du 15 janvier.

nutrice, éclata d'un rire franc et sonore.

— Mon enfant, dit-il paternellement, Lubecteyre n'est point Paris, un ruisseau n'est pas une rivière, un hameau n'est pas une grande ville; et vous deuseueriez ici cent dix ans, jarnidieu! si vous ne connaissiez pas encore, je vous le jure, le quart des habitants.

Cette petite leçon humilia la jeune villageoise, qui reprit d'un ton piqué :
— Soit! monsieur Gaspard, mais en n vous connaissez la rue de la Fernonnerie, je suppose?

— J'irais les yeux fermés.

— Eh bien!

— Eh bien! répéta le valet d'un ton interrogatif.

— Ma sœur demeure justement dans cette rue que vous connaissez si bien.

— Je suis heureux de l'apprendre.

Répondit Gaspard toujours imperturbable.

— Vous auriez le front de dire que vous ne le saviez pas?

— Pas plus que je ne sais le latin que les papistes marmottent en leurs dents sous prétexte de prier Dieu.

— Ah! c'est trop d'effronterie! Allez, monsieur Gaspard, le mensonge est un vilain péché.

— Je le sais, ma conscience ne me reproche rien!